



L'AGGLO

Orléans Val de Loire

Compte-rendu du bureau

du 10 mars 2011

LE PRÉSIDENT

Publié par extrait en exécution de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

L'an deux mille onze, le 10 mars, à 17 heures 45, le Bureau de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, dûment convoqué, s'est réuni Salle 004 - Espace Saint-Marc - 5, place du 6 juin 1944 - 45000 ORLEANS.

Sous la Présidence de M. Charles-Eric LEMAIGNEN, Président
Date de la convocation du Bureau : 03/03/2011

ÉTAIENT PRESENTS :

BOIGNY-SUR-BIONNE : Mme Michèle FOULIARD
BOU : Mme Nicole WOJCIK
CHANTEAU : M. Jean-Pierre LEIZOUR
COMBLEUX : M. Jacques BIE
FLEURY-LES-AUBRAIS : M. Pierre BAUCHET
INGRE : M. Christian DUMAS
MARDIE : M. Pierre CHARRON
MARIGNY-LES-USAGES : M. Eric ARCHENAULT
OLIVET : M. Hugues SAURY (à partir de 17 h 55)
ORLEANS : M. Charles-Eric LEMAIGNEN, M. Michel MARTIN
SAINT-CYR-EN-VAL : M. Christian BRAUX
SAINT-DENIS-EN-VAL : M. Jacques MARTINET
SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE : M. Christophe CHAILLOU
SAINT-JEAN-LE-BLANC : M. Jackie ZINSIUS
SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN : M. Thierry COUSIN
SARAN : M. Roger RUFFIER
SEMOY : M. Laurent BAUDE

ÉTAI(EN)T ABSENT(S) MAIS AVAI(EN)T DONNE POUVOIR :

CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA) : M. Nicolas BONNEAU donne pouvoir à M. Christian DUMAS
CHECY : M. Jean-Vincent VALLIES donne pouvoir à Mme Nicole WOJCIK
ORLEANS : Mme Isabelle BARANGER donne pouvoir à M. Eric ARCHENAULT, Mme Anne D'AUX donne pouvoir à M. Charles-Eric LEMAIGNEN, M. Florent MONTILLOT donne pouvoir à M. Michel MARTIN
SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN : M. Christian OLIVE donne pouvoir à M. Hugues SAURY (à partir de 17 h 55)
SAINT-JEAN-DE-BRAYE : M. David THIBERGE donne pouvoir à M. Christophe CHAILLOU

ÉTAI(EN)T ABSENT(S) EXCUSE(S) :

ORLEANS : Mme Béatrice BARRUEL, Mme Muriel CHERADAME, M. Serge GROUARD
ORMES : M. Alain TOUCHARD

M. Roger RUFFIER remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	29
Nombre de délégués en exercice	29
Quorum	15

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ORLÉANS VAL DE LOIRE



Les délibérations suivantes ont été adoptées :

ASSEMBLEES DELIBERANTES

AD 01 - Assemblées délibérantes - Approbation des procès-verbaux des séances du bureau des 13 janvier et 10 février 2011

Le bureau a demandé que le procès verbal du bureau du 13 janvier 2011 soit rectifié par l'ajout dans les présents de M. BAUDE et a approuvé le procès-verbal de la séance du bureau du 13 janvier 2011 ainsi modifié et le procès verbal de la séance du bureau du 10 février 2011.

DEPLACEMENTS

DEP 01 - Déplacements - Marché public de maîtrise d'œuvre - Aménagements de sécurité de trois carrefours (n°627, n°628 et n°657) sur le réseau tramway à Olivet et Orléans - Approbation d'un marché de maîtrise d'œuvre.

Le bureau a décidé de passer un marché de maîtrise d'œuvre à procédure adaptée avec le bureau d'études INCA/CERYX pour l'aménagement de sécurité de trois carrefours sur le réseau tramway (n° 627, n° 628 et n° 657) sur les communes d'Olivet et d'Orléans pour un montant de 52 476,74 € HT soit 62 762,17 € TTC pour la tranche ferme et pour un montant de 29 047,70 € HT soit 34 741,04 € TTC pour la tranche conditionnelle et a approuvé le marché correspondant.

DEP 02 - Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Dispositif d'indemnisation des professionnels riverains - Prêt bonifié - Remboursement d'intérêts d'emprunt.

Le bureau a autorisé le paiement des intérêts d'emprunt contracté par les entreprises dont le montant et la liste sont joints en annexe de la délibération et ce dans le cadre du dispositif approuvé par délibération n° 2613 du conseil de communauté du 8 juillet 2010 et n°4043 du conseil de communauté du 14 décembre 2010.

FINANCES

FI 01 - Finances - Renouvellement de la ligne de trésorerie - Contrat à passer avec Dexia - Approbation.

Le bureau a approuvé le contrat à passer avec Dexia, portant ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie de 40 000 000 €, destinée à faire face à des besoins momentanés de trésorerie, pour une durée maximale d'un an.

FI 02 - Finances - Renouvellement de la ligne de trésorerie - Contrat à passer avec la Banque de Financement et de Trésorerie - Approbation.

Le bureau a approuvé le contrat portant ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie de 20 000 000 €, destinée à faire face à des besoins momentanés de trésorerie, à passer avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre Loire et la Banque de Financement et de Trésorerie réglant les modalités d'utilisation de cette ligne de trésorerie pour une durée d'un an.



INFRASTRUCTURES

INF 01 - Infrastructures - Marché public de maîtrise d'œuvre - Commune d'Orléans - Remplacement des joints de dilatation du pont Thinat - Approbation d'un marché en procédure adaptée à passer avec le groupement IMC CENTRE / INGEDIA.

Le bureau a décidé de passer un marché public de maîtrise d'œuvre ayant pour objet d'une part, l'opération de remplacement des appareils d'appui des culées C0 et C5 et des joints de dilatation du pont Thinat sur Orléans et d'autre part une mission complémentaire pour le suivi en temps réel des opérations de vérinage (tassement et dénivellation des appuis), en parallèle des opérations d'exécution effectuées par l'entreprise, avec le groupement IMC CENTRE / INGEDIA, pour un montant de 31 585, 00 € H.T., soit 37 775, 66 € T.T.C. et a approuvé le marché correspondant.

Fait à Orléans, le **11 MARS 2011**

Le Président de la Communauté
d'agglomération Orléans Val de Loire



Charles-Éric LEMAIGNEN
Charles-Éric LEMAIGNEN